

OBJET : CAMPAGNE DE LABELLISATION ECOLES FRANÇAISES DE CYCLISME 2023

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet fédéral et du plan d'action 2023, le comité des Hauts-de-France de cyclisme accompagne la nouvelle campagne de labellisation des Ecoles Françaises de Cyclisme pour cette saison 2023.

Cette reconnaissance du travail de formation de nos clubs regroupe les trois labels EFC :

- BABY VELO
- ECOLE DE CYCLISME
- CLUB COMPETITION.

Le label Ecoles Française de Cyclisme reconnaît et valorise la qualité du travail d'enseignement des disciplines du cyclisme en lien avec le parcours de formation du jeune cycliste aujourd'hui inscrit au sein des différents ouvrages de la direction technique nationale.

Ce label guidera votre action dans les différentes disciplines du cyclisme tout en prenant en compte les premiers apprentissages du parcours de formation vers le haut-niveau.

Toutes les informations et précisions concernant le label sont disponibles sur le site internet du comité régional de cyclisme des Hauts-de-France :

<https://www.hautsdefrancecyclisme.fr/ecole-francaise-de-cyclisme> .

Les dossiers de demande de labellisation doivent nous parvenir, par email rubens.vothanhffc@gmail.com, complets, **le lundi 27 février au plus tard.**

Ce dossier est disponible en version PDF sur le lien suivant :

https://www.fcc.fr/app/uploads/sites/3/2020/01/EFC_DossierLabelisation.pdf

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Rubens Vo Thanh, chargé de l'aide à l'accompagnement des projets de développement par mail rubens.vothanhffc@gmail.com .

Jérémie FROMONTEIL,
CTR Cyclisme.

